

La Présidente,
Emmanuelle GONTHARET

Montpellier le 10 février 2020

Cher Confrère, Chère Consœur,

Dans le cadre de sa mission, notre association AREGE Montpellier vous informe qu'une formation ouverte à tous est prévue :

A MONTPELLIER le vendredi 13 mars 2020 :

accueil à partir de 9h00 – début de la formation à 9h30

dans les locaux de la Maison des Professions Libérales situés :
285, rue Alfred Nobel à MONTPELLIER (34000).
Tél : 09.65.01.64.18 (Mme Amélie FESTIVI secrétaire de la Maison du Géomètre).

Le thème de cette formation portera sur :

Les écueils de l'expertise

Formation dispensée par M. Philippe MAZIERES Magistrat, Me Julien MARIGO Avocat et Mme Emmanuelle GONTHARET expert de justice géomètre-expert.

L'objectif est de balayer avec nos deux intervenants les pièges dans lesquels peuvent tomber les experts pendant l'expertise et l'embarras dans lequel ces écueils placeront le magistrat pour l'utilisation du rapport.

Programme de la journée :

- 1- La nomination de l'expert :
 - a. comment se passe t-elle?
 - b. l'avocat oriente-t-il son choix en fonction de ses attentes?
- 2- Les chefs de mission
- 3- le dépôt de consignation initial / saisine
- 4- la réunion contradictoire : les pièges de l'avocat?
- 5- les demandes de consignation / prorogations des délais
- 6- l'expert d'assurance / L'Expert conseil Géomètre

PAUSE DEJEUNER

7-Le pré-rapport

8-le contre rapport pendant l'expertise

9-Le rapport

10-le contre rapport après dépôt

11- audience après dépôt - regards de l'avocat

12- le regard du magistrat sur les inconforts et situations difficiles lorsque l'Expert n'est plus là

16h30 - Conclusions

MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION

Cette journée s'adressant aux seuls membres de notre AREGE ou des AREGE voisines, à jour de leur cotisation, le montant des frais de chaque participant s'élève à :

Pour les membres de notre AREGE ou d'une AREGE voisine à jour de leur cotisation AREGE (à savoir pour la nôtre 200 euros pour l'année 2020) :
chèque bancaire d'un montant de **80 euros** (pour frais d'organisation et de restauration).

Le temps passé à cette formation pourra créditer vos temps de formation obligatoire exigé par l'O.G.E.

Une attestation vous sera délivrée à l'issue de la formation pour ceux qui auront répondu dans les délais fixés.

REPONSE ATTENDUE

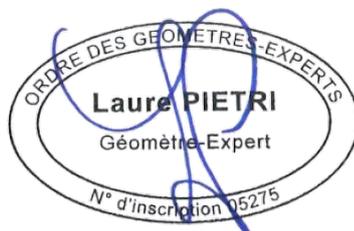
Pour une bonne organisation, nous vous remercions de confirmer votre participation à cette **journée** au moyen du formulaire ci-joint, accompagné de votre chèque, adressé **avant le 09 mars 2020.**

Vous remerciant et dans l'attente de notre prochaine rencontre,

Je vous prie de croire, Cher Confrère, Cher Consœur, à l'assurance de mon confraternel dévouement.

La secrétaire

Laure PIETRI



EXPERTISE JUDICIAIRE ET TECHNIQUES FONCIERES DES GEOMETRES-EXPERTS

BULLETIN de PARTICIPATION

à la journée de formation sur le thème

Les écueils de l'expertise

Du vendredi 13 mars 2020 à 09h00

Madame, Monsieur _____

Géomètre expert à _____

Participera à la formation

OUI

NON

(Biffer la mention inutile)

Réponse et chèque de participation à renvoyer à notre Trésorier impérativement **avant le 09 mars 2020.**

Monsieur Gérard POUJOL

Trésorier de l'AREGE

Z.A. Terres de Camargue

71, rue des Artisans

30220 AIGUES MORTES

Prière d'établir le chèque à l'ordre de : **Association AREGE Montpellier.**

Date _____

Signature et cachet